

Bedoui donne le top départ

Un million de cartes d'identité biométriques délivrées cette année

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3783 - Lundi 1^{er} février 2016 - Prix : 10 DA

26^e Sommet de l'UA

Intense activité
diplomatique
de Sellal
à Addis Abeba

Page 4

En visite de travail dans la wilaya d'Adrar

Ghoul annonce 100 projets ambitieux pour le Sud

Page 2

Un président,
une période

Par Mohamed Habili

2016 est comme 2015 une année électoralement blanche. Ce ne sera pas le cas pour celle qui suivra, qui d'ailleurs pourrait bien commencer dès la fin de l'année en cours, si ce n'est avant, de même que l'année scolaire ne débute pas un 1^{er} janvier ni ne s'achève un 31 décembre. La vie politique a ses propres cycles, sa propre dynamique, ses propres séquences temporelles, dont toutes ne sont pas rythmées par le calendrier électoral. Il n'en reste pas moins qu'une année où se tiennent deux élections, comme 2017, revêt une importance particulière, car c'est elle qui d'une certaine façon décide des quatre prochaines années, toutes choses égales par ailleurs. Il faudrait qu'un événement majeur se produise dans l'intervalle, ou d'ici là (et dans ce cas ce sont les échéances de 2017 qui risquent d'être sérieusement perturbées), pour qu'il en soit autrement, pour que l'incertitude soit de la partie, au moins le temps pour un nouvel équilibre de trouver ses marques. Cela dit, la vie politique d'un pays au régime résolument présidentiel comme le nôtre, n'est pas rythmée par les échéances électorales, qu'elles soient législatives, communales, ou même présidentielles, mais par la succession des présidents de la République. Quel que soit le nombre d'années qu'un président passe à la tête de l'Etat, ils constituent une unité temporelle, y compris quand celle-ci n'est pas achevée, comme c'est le cas avec le président Bouteflika.

Suite en page 3

Session exceptionnelle sur la révision constitutionnelle

452 voix exigées pour l'adoption



C'est dans deux jours que les parlementaires se réuniront à la salle des congrès (Club des pins) pour un seul ordre du jour : le projet de loi portant révision de la Constitution. La majorité est exigée pour la validation du texte en question. Le quorum doit atteindre 452 voix, ce qui nécessite l'adhésion d'autres partis en dehors du FLN, du RND et du tiers présidentiel. Lire page 3

Béjaïa

La colère monte dans plusieurs communes

Page 3

Arts plastiques

Des œuvres artistiques exposées dans les rues de La Casbah

Page 13

En visite de travail dans la wilaya d'Adrar

Ghoul annonce 100 projets ambitieux pour le Sud

■ Plusieurs projets touristiques, en renforcement aux structures existantes, sont projetés pour les wilayas du Sud. Sans pour autant donner plus de précisions, le ministre du Tourisme annonce la réalisation de 100 villages touristiques pour promouvoir le tourisme saharien.

De Timimoun,
Louiza Ait Ramdane

P.V.D. R.

Afin de pallier le manque flagrant d'infrastructures hôtelières dans le Grand Sud algérien, de nouveaux projets sont inscrits par le département du tourisme pour les années à venir. Il s'agit, selon le premier responsable du secteur du tourisme Amar Ghoul, de 100 nouveaux villages dont l'objectif est de booster le tourisme dans le Sud et susceptibles de créer de nouveaux postes d'emploi et de faire face à la demande en matière d'hébergement. Ces projets ont pour vocation de contribuer au développement du tourisme saharien tout en préservant le cachet traditionnel de ces régions. Le ministre du Tourisme a, à l'occasion, renouvelé sa détermination de donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses richesses naturelles et développer des pôles et villages touristiques d'excellence. Pour cela, le ministre a insisté sur l'utilisation des matériaux de construction locaux, notamment les briques de la terre stabilisée (BTS). Beaucoup d'entreprises nationales sont spécialisées dans ce domaine et peuvent répondre à la demande dans ces régions, explique le ministre du Tourisme. Il dira, dans ce sens, que la construction par BTS va permettre, entre autres, de protéger l'environnement, préserver le cachet traditionnel de la région et réduire également le coût de construction de 40%. Parmi les critères à retenir aussi pour promouvoir la destination Algérie, le ministre a insisté sur la réadaptation de la formations aux standards internationaux. Afin d'attirer des touristes, le ministre, s'adressant aux propriétaires des hôtels, a indiqué qu'il faut mettre



en place des circuits touristiques au lieu de compter seulement sur l'hébergement selon ce qui se fait au niveau international. Le ministre, qui s'est montré optimiste quant à l'avenir du tourisme dans notre pays, surtout avec les projets lancés dans le secteur du tourisme et ceux qui se préparent, a toutefois instruit les investisseurs à plus de professionnalisme dans la gestion des infrastructures et à plus d'investissement dans les espaces de détente et de loisirs. Mais aussi, a-t-il ajouté, il faut adapter la formation aux standards internationaux. Pour encourager le tourisme interne, le ministre a insisté sur la réduction des prix selon les capacités des familles

algériennes, précisant qu'avec l'adaptation des tarifs selon les trois saisons, la haute, la basse et la normale, reste la seule solution pour inciter les touristes nationaux à découvrir leur pays et à y séjourner. Pour ce faire, Ghoul a relevé que cela ne pourra se faire qu'à travers la diversification des services tels les espaces de détente, un espace pour les soins avec le sable avec accompagnement d'un médecin, organisation des activités sportives, etc. Il s'agit également de généraliser l'utilisation des nouvelles technologies à toutes les infrastructures d'accueil au niveau national. «Pour s'adapter à la demande actuelle et booster le tourisme national, il faut que

vous passiez à l'étape supérieure qui est l'utilisation de l'Internet et les réseaux sociaux pour faire connaître vos structures et les sites touristiques de vos régions», a recommandé Ghoul aux responsables d'hôtels et détenteurs de projets. En outre, le ministre a appelé les propriétaires des hôtels et les agences de voyages à signer des conventions de partenariat. Lors d'une visite effectuée hier dans la wilaya d'Adrar, le ministre du Tourisme a entamé son inspection par la pose de la première pierre pour la réalisation d'un village touristique ambitieux au niveau de la région de Timimoun, distante de 220 km d'Adrar. S'étalant sur une superfi-

cie de 15 000 km, le projet initié par l'ONAT sera livré d'ici à trois ans. Il sera doté de maisons d'hôtes, d'une piscine, de parcs d'attractions, d'un souk d'artisanat et d'un musée et permettra la création de 182 postes d'emploi. Le ministre n'a pas caché son étonnement quant à l'absence d'aires de détente et de loisirs ainsi que de compétitions sportives dans les projets qui lui ont été présentés. Il s'est ensuite rendu à l'hôtel Kasr Nassime où il a assisté à un exposé sur les différentes activités de l'hôtel avant de se rendre à l'hôtel Gourara.

L. A. R.

Bedoui donne le top départ

Un million de cartes d'identité biométriques délivrées cette année

C'est enfin possible, les citoyens pourront à partir de cette semaine se faire délivrer leurs cartes nationales d'identité biométriques. Les candidats aux épreuves du baccalauréat 2016 en seront les premiers bénéficiaires. La première carte électronique a été délivrée à Alger, en présence de dix ministres. Les premiers à l'avoir reçue de la part du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, ont été quelques candidats au baccalauréat, suivis tour à tour par les représentants de la famille des mourjahidine, des imams et des artistes. A cet effet, M. Bedoui a affirmé que la carte d'identité biométrique représentait «la clé de la e-administration» et constituait «une ouverture sur un avenir exigeant». Il a annoncé qu'un million de CNIBE sera délivré cette année et la production sera accélérée dans les pro-

chaines années. «Près de 1 million de cartes nationales d'identité biométriques seront confectionnées cette année dans une première étape, un nombre appelé à s'étendre à toutes les catégories, à travers le territoire national», a affirmé le ministre. «Dans un premier temps, les cartes d'identité biométriques seront délivrées aux candidats du baccalauréat, au nombre de 700 000, notamment après la décision d'avancer la date des examens officiels (avant le mois de ramadhan)». Les applications contenues dans la carte nationale d'identité biométrique faciliteront les inscriptions universitaires aux bacheliers. Concernant les autres catégories de la société, le ministre a indiqué que «les données disponibles au niveau du Centre national des titres et documents sécurisés seront exploitées lors de la fabrication des cartes et les citoyens

seront contactés progressivement par SMS pour les récupérer». Le Centre national biométrique de Laghouat permettra d'accélérer cette opération, a-t-il rappelé. De son côté, le directeur du Centre national des titres et documents sécurisés au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hacène Boualem, a assuré que près de 40 000 cartes nationales d'identité biométriques seront délivrées au quotidien au lieu des 20 000 prévues initialement. Hacène Boualem a indiqué que «grâce à l'expérience acquise en matière de délivrance de passeports biométriques, la direction est à même d'augmenter la capacité de production des centres nationaux des titres et documents sécurisés à 40 000 cartes/jour». L'augmentation de la production se fera «progressivement», en assurant un travail par équipes au niveau des centres

d'Alger et de Laghouat, a-t-il ajouté. A une question sur la validité du document, le responsable a répondu qu'à l'instar du passeport biométrique, la durée de vie de ce document sera limitée à cinq ans pour les citoyens âgés de moins de 19 ans et à 10 ans pour les plus de 19 ans. «La carte d'identité biométrique permettra à la sécurité sociale et allégera la pression sur les services de l'état civil, en se substituant au livret de famille». Ledit document permettra de sécuriser les informations personnelles du citoyen, de pallier la falsification des documents et de remplacer le passeport en vertu d'un accord qui sera signé entre l'Algérie et le pays d'accueil.

Meriem Benchaouia

Session exceptionnelle sur la révision constitutionnelle

452 voix exigées pour l'adoption

■ C'est dans deux jours que les parlementaires se réuniront à la salle des congrès (Club des pins) pour un seul ordre du jour : le projet de loi portant révision de la Constitution. La majorité est exigée pour la validation du texte en question. Le quorum doit atteindre 452 voix, ce qui nécessite l'adhésion d'autres partis en dehors du FLN, du RND et du tiers présidentiel.



Par Nacera Chennafi

L'ex-membre du Conseil constitutionnel, Maître Mohamed Faden, a écarté l'introduction des amendements sur le projet de loi portant révision de la Constitution qui sera soumis aux deux chambres du Parlement réunies en une seule session exceptionnelle mercredi prochain.

Dans une déclaration à la Radio nationale, Maître Faden a indiqué que le projet de loi portant révision de la Constitution doit être adopté par la majorité estimée à 452 voix sur les 606 parlementaires.

Il est à noter que l'Assemblée populaire nationale est composée de 462 députés et le Conseil de la nation de 144 sénateurs. A ce propos, Maître Faden a expliqué que le quorum exigé pour la

validation du projet de loi de révision constitutionnelle est de trois quarts, soit 452 parlementaires. Ainsi, cette majorité n'est pas assurée selon lui par le Front de libération nationale, le Rassemblement national démocratique et le tiers présidentiel du Conseil de la nation, et ne pourra être possible qu'en ajoutant les députés de Tajamou amel El Jazair (Taj), ceux du MPA et les Indépendants. Ces partis ont déjà dit oui au projet de révision de la Constitution. En cas d'absence de quorum, le président de la République aura à dissoudre l'APN ou aller vers un référendum en vertu des articles 7 et 77 de la Constitution. S'agissant de la procédure, l'ancien membre du Conseil constitutionnel a indiqué qu'un membre du gouvernement, qui pourrait être le Premier ministre Abdelmalek Sellal, présentera le

projet de loi portant révision de la Constitution devant les 606 représentants du peuple. Il est à rappeler que le secrétaire général par intérim du RND, également directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, avait indiqué que le fait qu'il s'agisse d'un projet de loi, ce sera donc le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui présentera le texte en question comme ce fut le cas en 2008 où la révision constitutionnelle a été présentée à l'époque par Ahmed Ouyahia qui occupait le poste de Chef du gouvernement. Pour ce qui est du vote, Maître Faden a expliqué qu'il sera question de voter le texte dans sa globalité et non article par article.

Dans le cadre de la préparation de la session de mercredi prochain, au niveau du Senat les membres du nouveau bureau du Conseil de la nation ont été

installés hier à Alger après un blocage qui a duré quelques jours suite à un différend entre le RND et le FLN. Au niveau de l'Assemblée populaire nationale, il a été indiqué hier que la session d'automne pour l'année 2015 des deux chambres du Parlement sera clôturée demain, 2 février 2016. Il est à noter qu'au niveau de cette institution, le problème se pose sur l'attitude de l'opposition composée des groupes parlementaires du FFS, Alliance verte (En Nahdha et MSP), les députés du parti El Adala et le groupe parlementaire du Parti des travailleurs. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas question d'assister à une pagaille similaire à celle qui a eu lieu lors de la séance d'adoption de la loi de finances 2016. A ce propos, certains n'ont pas écarté le recours au boycott comme une manière de rejeter le projet de loi portant révision de la Constitution. Le Front des forces socialistes (FFS), qui avait adressé un communiqué critique au sujet de cette révision, n'a pas encore donné sa décision finale. Depuis Constantine, le premier secrétaire national du parti, Mohamed Nebbou, a déclaré que son parti se prononcera «dans les jours à venir» sur le projet de révision de la Constitution. Intervenant lors du 2^e congrès fédéral du FFS, M. Nebbou a indiqué que son parti a ouvert plusieurs ateliers pour étudier le projet de révision constitutionnelle au sujet duquel les deux chambres du Parlement siègeront mercredi prochain. Du côté du Parti des travailleurs, la surprise est attendue avec les députés dissidents du PT qui annoncent la création d'un groupe parlementaire indépendant.

N. C.

Béjaïa

La colère monte dans plusieurs communes

Des dizaines de citoyens de la commune de Béni M'likeche ont fermé hier le CW 07 au niveau du lieu dit Nezla (entre les villages Idhrikens et Béni Ouamar) pour dénoncer l'augmentation des tarifs de transport. Le ticket de transport de la ligne Tazmalt-Béni M'likeche est passé de 25 DA à 35 DA, une augmentation de 10 DA, soit plus de 30% par rapport à l'ancien prix. Les protestataires interpellent les pouvoirs publics afin que les transporteurs reviennent sur leur décision et maintiennent l'ancien tarif. Leur protestation porte également sur le fait que les transporteurs ne vont pas au bout du parcours pour déposer les voyageurs au niveau des villages Thala Tighilt et laâgachen, les plus reculés de la commune. Les transporteurs avancent le fait que la route est délabrée pour faire demi-tour au milieu du parcours. D'autres préfèrent louer leurs bus pour les organisateurs de mariages et le transport des invités, laissant les voyageurs se démener et livrés à eux-mêmes. Un transporteur, en l'occurrence Nacer Hamam, a confirmé l'augmentation du prix du ticket de trans-

port de SDA pour chacun des grands arrêts, soit au total 10 DA. Pour lui, «cette majoration est devenue nécessaire d'autant que le tarif du transport n'a pas augmenté depuis 18 ans». «Tout a augmenté et il est normal que le transport suive», dit-il, citant la hausse du tarif du carburant et de bien d'autres produits. Pour sa part, le P/APC, Slimane Oubelaïd dénonce «la manipulation orchestrée par certains transporteurs». Selon lui, «ces derniers ont, maintes fois, été sanctionnés par la direction des transports pour non-respect de l'autorisation d'exploitation de la ligne et ont été interpellés lors des précédentes réunions». M. Oubelaïd nous dira également qu'il a discuté avec les protestataires qui ont «accepté de rouvrir la route vers midi». Dans la commune d'Amizour, des habitants de Taslent de Merdj Ouamane ont fermé la RN 75, provoquant la paralysie totale du trafic routier sur cet important axe. Les usagers ont été contraints de faire le détour par la RN 26 à El-Kseur pour rallier la ville de Béjaïa. C'est la deuxième action du genre organisée en une semaine dans cette région. Les mécon-

tents exigent la satisfaction de leurs revendications qui portent sur le revêtement de la route qui mène aux villages Imaaïziou, Ath Yahia et Taslent sur 10 km environ. Il s'agit aussi de la réalisation d'un réseau d'assainissement qui coûtera environ 2 milliards de centimes au niveau du village Ath Yahia, nous dira Idir Bensalem. Le chef de daïra et le vice-président de l'APW, Omar Ombiche, se sont déplacés sur les lieux pour tenter de convaincre les protestataires de rouvrir la route après une réunion avec leurs délégués. Pour leur part, les habitants de Takaats ont fermé hier le siège de l'APC pour réclamer leur part de développement. Ils exigent la prise en charge d'un bon nombre de revendications dont «la réalisation d'un réseau d'assainissement, le raccordement au réseau AEP du barrage de Tichi-Haf, la concrétisation du projet de la salle de soins qui a débuté en 2008, l'aménagement du stade du village, etc.». Les manifestants dénoncent le peu d'entraînements des autorités dans la réalisation des différents projets de développement local.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Un président, une période

suite de la page Une

Depuis l'indépendance, le pays a connu quatre phases au sens plein du terme, de longueurs différentes quoique comparables, et 3 autres phases transitoires, comprises entre le départ de Chadli et l'arrivée de Bouteflika. Celui-ci détient d'ores et déjà le record de longévité à la tête de l'Etat. La révision constitutionnelle, dans la mesure où elle ne sera pas remaniée à son tour par son successeur, devrait lui assurer la jouissance de ce titre pour longtemps, des lustres peut-être, si ce n'est pour des décennies. Encore que le plus probable soit que son successeur ferait à cet égard la même chose que lui, c'est-à-dire qu'il ferait de la révision constitutionnelle l'une de ses priorités. Il en aurait non seulement le droit mais aussi les moyens, en théorie du moins. Une fois que le pays s'est doté d'un président, c'est comme s'il s'en remettait à lui pour tout, non seulement le temps d'un mandat, mais tant que l'équilibre politique incarné par lui tient la route, c'est-à-dire fait tenir le pays ensemble. Pour rester au pouvoir, Chadli a provoqué l'explosion d'octobre 1988, coupant du même coup la branche sur laquelle lui-même était assis. Pour qu'il en arrive là, il a fallu sans doute qu'il sente que cette branche était en train de céder sous son poids, qu'au pied de l'arbre quelqu'un la travaillait sans désespérer à la scie. Alors il n'a vu d'autre issue pour lui que dans la fuite en avant. Dans l'immédiat, il a cru avoir fait le bon choix, puisqu'il n'a pas cédé la place, mais il devait vite déchanter. La vocation d'un président est d'assurer l'équilibre, la paix civile, de permettre la coexistence pacifique de ses compatriotes, qui sont loin de s'entendre sur tout. Mieux encore, de s'identifier à elle, de l'incarner. Il n'est pas là pour la troubler, en attendant de pouvoir la restaurer une fois qu'il en aura fini avec son opposition interne. Ce qu'attendent de lui les Algériens, c'est de créer les conditions, d'une part pour qu'ils se supportent les uns les autres, et de l'autre pour que leurs enfants à tous vivent mieux qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. Cela s'appelle le pacte républicain. Chadli a voulu présider à deux périodes très opposées l'une à l'autre, l'une caractérisée par le système du parti unique et la construction du socialisme et l'autre par le multipartisme et la libéralisation économique. Il voulait révolutionner de l'intérieur ce même système qu'il coiffait, et qu'il voyait à bout de souffle. Il était condamné à l'échec. Son excuse est qu'il ne le savait pas. **M. H.**

26^e Sommet de l'UA

Intense activité diplomatique de Sellal à Addis Abeba

■ La participation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux travaux du 26^e Sommet de l'Union africaine qui se tiennent depuis samedi à Addis Abeba, a été marquée par une intense activité diplomatique.

Par Hassène G.

M Sellal, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 26^e Sommet de l'UA, a eu des entretiens avec plusieurs chefs d'Etat ayant porté sur l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et leurs pays respectifs, ainsi que les voies et moyens de les renforcer davantage. Le Premier ministre a remis à ces chefs d'Etat des messages du président Bouteflika dans lesquels il leur transmet «ses chaleureuses salutations», ainsi que «ses vœux pour la réussite du Sommet d'Addis Abeba». M. Sellal avait mis en exergue, samedi lors des travaux, les efforts de l'Algérie dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme, choisis comme thème central du 26^e Sommet de l'UA. A cet égard, il a mis en avant les avancées «significatives» réalisées par l'Algérie sur cette voie, citant plus précisément ce qui a été accompli en matière de promotion des droits de la femme. Il s'agit là, selon le Premier ministre, d'*«un acquis important»* qui sera renforcé dans le cadre de la révision de la Constitution. La révision, découlant d'une «authentique volonté» d'élargir davantage les espaces démocratiques et d'asseoir une gouvernance performante, s'insère dans la dynamique globale impulsée par les vastes chantiers de réformes que le président de la République avait lancés pour la consécration de l'Etat de droit et au renforcement de la démocratie participative, en prenant en charge la pluralité de la composante du peuple algérien. La Constitution enrichie, stipule que l'Etat œuvrera à promouvoir la parité entre les genres sur le marché de l'emploi et encouragera l'accès des femmes aux responsabilités dans les Institutions et administrations publiques. Ces principes ont été mis en avant à Addis-Abeba dans une contribution de l'Algérie aux travaux du Sommet de l'UA, tout en annonçant que le pays abritera les 7 et 8 mars prochain la 5^e Assemblée générale de la «Déclaration de Kigali de 2010» à laquelle sont conviées les polices africaines, pour débattre de la question de la violence faite aux femmes.

Changement climatique : Le nouvel accord post-2020 est une «base solide»

L'Algérie, qui s'honore d'avoir co-présidé le processus des négociations de la plateforme de Durban, considère le nouvel accord post-2020 comme une «base solide» pour une action «renforcée» et «solidaire» de la coopération internationale dans



la lutte contre le réchauffement climatique, a affirmé dimanche à Addis Abeba le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Intervenant sur le thème du changement climatique au titre des travaux du 26^e Sommet de l'Union africaine, M. Sellal a précisé que l'Algérie était «convaincue» que l'Accord de Paris «répond aux principales préoccupations de toutes les parties, de manière juste, équilibrée et en conformité avec les principes de la Convention, notamment ceux de l'équité, de la responsabilité commune, mais différenciée de la responsabilité historique». Le Premier ministre a

relevé que l'engagement de l'Afrique dans la lutte contre le changement climatique était «indéfectible». «La stabilité de nos pays, ainsi que leur quête de développement socio-économique, rythmées par la dynamique de l'Agenda 2063, nous obligent à renforcer notre mobilisation et nos efforts dans ce domaine», a-t-il soutenu. «Plusieurs de nos priorités ont pu être inscrites dans l'Accord de Paris et cela nous offre un motif supplémentaire de satisfaction. Il s'agit particulièrement des principes de différenciation, d'équité, de responsabilité historique, de

droit au développement, de contexte national, d'éradication de la pauvreté dans le Sud et de la sécurité alimentaire», s'est-il réjoui. Selon le Premier ministre, le compromis de Paris «engage, en outre, les pays développés à soutenir les pays du Sud dans le développement, le transfert de technologie et le renforcement de capacités». M. Sellal a fait remarquer, en outre, que la concertation interafricaine sur ce dossier «décisif» a été «nettement renforcée» par les travaux du Comité africain sur les changements climatiques, qui se sont distingués par des «consulta-

tions régulières ayant permis l'identification de nombre d'initiatives climatiques bénéfiques au continent». A ce titre, des «acquis supplémentaires ont été réalisés à l'occasion de la Conférence de Paris, avec la présentation de l'initiative africaine sur le développement des énergies renouvelables, qui a bénéficié du soutien technique et financier du G7 et de l'Union européenne», a-t-il souligné. «Nous restons, donc, entièrement mobilisés pour porter haut et défendre la vision propre à notre continent», a assuré M. Sellal.

H. G./APS

Assises sur l'amélioration des conditions de scolarisation

Création prochaine d'un conseil de méthodologies pédagogiques

Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale a déclaré, lors d'assises d'éducation sur l'amélioration des conditions de scolarisation, organisées dans la wilaya de Tiaret, la création d'un conseil de méthodologies pédagogiques prochainement au niveau du ministère. Dans son intervention lors d'assises sur l'amélioration des conditions de scolarité à Tiaret, Abdelhamid Hedouas, chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, a affirmé que la création de ce conseil intervient en application d'un texte de loi promulgué dernièrement pour la promotion des commissions nationales des méthodologies en conseil. Ce conseil œuvrera à l'élaboration et au développement des méthodologies pédagogiques dans un cadre consultatif avec tous les acteurs dont le corps enseignant, les syndicats et les parents d'élèves. Il aura également pour mission de mettre en place de nouveaux mécanismes modernes pour élaborer des méthodes pédagogiques, en vue de conférer plus de performance et d'efficacité aux programmes à la hauteur des attentes. Par ailleurs, le même responsable a annoncé qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire des moyens de communication seront mis en place pour permettre aux inspecteurs, en tant que trait d'union entre le ministère et le corps enseignant, de

communiquer facilement avec les différents services du ministère. Initiée par le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, en étroite collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya, cette rencontre a regroupé les autorités locales, des responsables d'instances de gestion, le corps enseignant, les inspecteurs et les syndicats du secteur. Par ailleurs, les participants aux assises d'éducation sur l'amélioration des conditions de scolarisation ont mis l'accent sur une exploitation optimale des moyens pédagogiques offerts pour réaliser une scolarisation de qualité et améliorer les résultats scolaires. Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, a souligné, lors de cette rencontre initiée par le wali Abdeslam Bentouati en étroite collaboration avec la direction de l'éducation, que le secteur de l'Éducation est confronté à de grands défis, nécessitant d'exploiter les moyens matériels disponibles et leur adaptation avec l'élément humain au service de l'élève. Le premier défi du système éducatif a-t-il dit «est d'assurer l'égalité dans la scolarité, l'enseignement des langues étrangères et de la langue amazighe, en prenant en considération les élèves des zones déshéritées et les personnes handicapées et nécessiteuses». L'intervenant a insisté sur la nécessité de faire face à la déperdition scolaire en inves-

tissant dans l'élément humain qui est, en premier lieu l'enseignant puis le gestionnaire dès le primaire et en développant la compétence des éducateurs, ce qui se répercute positivement sur la qualité de la scolarité. Par ailleurs, il a mis l'accent sur le renforcement de la citoyenneté chez les jeunes générations, qualifiant ceci de défi civilisationnel que doit relever le système éducatif en s'appuyant sur des mécanismes de révision, d'adaptation de programmes et des méthodologies, de professionnalisme et de gouvernance en gestion en vue d'atteindre la qualité escomptée. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des enseignants, des inspecteurs, des représentants de syndicats, des responsables du secteur de l'éducation et des parents d'élèves, a été marquée par la lecture d'exposés des commissions pour faire un diagnostic de l'état des lieux du secteur. Les participants ont plaidé pour de grands efforts pour renforcer les structures éducatives et la réduction de la surcharge. Les rapports relevés à la tutelle ont recommandé des conventions avec les secteurs de la formation professionnelle, de la santé, des transports, de l'environnement, de l'action sociale, les communes, les daïras et les domaines afin d'améliorer les services et résoudre les problèmes.

T.K./ APS

Exportations hors hydrocarbures

Installation prochaine d'une cellule de suivi au Premier ministère

■ Une cellule de suivi des exportations hors hydrocarbures sera installée prochainement au niveau du Premier ministère, selon le directeur de la promotion des échanges commerciaux au ministère du Commerce, Messaoud Beggah.

Par Souad L.

Entrant dans le cadre du dispositif de diversification de l'économie et des exportations, cette nouvelle structure sera mise en place après la transmission d'un rapport détaillé sur la situation des exportations hors hydrocarbures au Premier ministre. Cette cellule « sera chargée d'examiner d'une manière approfondie, avec l'ensemble des secteurs concernés, les contraintes rencontrées par les exportateurs afin de mettre en place une stratégie nationale de promotion des exportations », selon M. Beggah. Elle devra, ainsi, revoir l'ensemble du dispositif de promotion des exportations hors hydrocarbures et proposer de nouvelles mesures permettant de renforcer cette activité, sachant que ce segment des exportations ne représente que 5% des exportations globales du pays. Une cellule similaire a été mise en place récemment auprès du ministère du Commerce et se compose de représentants de ce département ministériel, de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal). Lors de sa première réunion, cette cellule du ministère du Commerce a permis d'identifier les préoccupations des exportateurs portant, notamment sur la réglementation de change, les formalités et procédures douanières, les mesures incitatives visant à promouvoir les exportations et les difficultés relatives à la logistique. Après plusieurs



R.H.D.R.

années d'excédent dopé par la hausse des prix pétroliers, la balance commerciale du pays a clôturé l'année 2015 avec un déficit de 13,7 milliards de dollars avec une prépondérance nette et continue des exportations des hydrocarbures dans la composante des exportations globales (près de 95%).

FSPE : Baisse des remboursements en 2015

Par ailleurs, concernant les activités du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) en 2015, ses remboursements aux entreprises exportatrices ont diminué de près de 8%. Ces aides du fonds sont octroyées pour le remboursement partiel des frais de transport international ainsi que la

prise en charge d'une partie des dépenses engagées dans le cadre de la participation des entreprises nationales aux manifestations économiques organisées à l'étranger. En 2015, les aides et les remboursements attribués par ce fonds, dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, sont passés à un peu plus de 478 millions de DA pour 390 dossiers examinés contre 527 millions de DA pour 251 dossiers en 2014.

Selon les explications de M. Beggah, ce recul s'explique par le fait que depuis 2014, le FSPE n'accorde cette aide que pour les exportateurs qui réalisent un chiffre d'affaires à l'export ne dépassant pas 10 millions de dollars, et ce, dans le but d'orienter davantage ces aides vers les entreprises débutantes. « Nous

avons décidé de cette mesure, en concertation avec les différentes parties concernées à l'instar de l'Association nationale des exportateurs algériens, du moment que le FSPE a été mis en place pour seconder les PME », souligne-t-il.

Ainsi, les entreprises exportatrices qui réalisent un chiffre d'affaires annuel d'export dépassant les 10 millions de dollars ne sont plus éligibles aux aides octroyées par le Fonds. Toutefois, le même responsable affirme que le ministère du Commerce continuera à accorder les subventions en fonction des demandes déposées par les exportateurs.

Par secteur, les aides aux exportations des dattes ont atteint plus de 310 millions DA, soit près de 65% du montant global des aides octroyées par le

Fonds, tandis que les aides accordées aux exportations des autres produits agricoles se sont établies à un peu plus de 2 millions DA (0,41% du montant global). Les aides pour la participation aux foires se sont chiffrées à 86 millions DA contre plus de 7,6 millions DA pour la participation des entreprises aux foires à titre individuel. Les aides dédiées aux exportations des produits industriels ont chuté à 72 millions DA en 2015 contre 270 millions DA en 2014 (750 millions DA en 2013). La raison de ce recul est que « le soutien en aval aux exportations des produits industriels est prohibé par les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans le cadre de son processus d'adhésion, l'Algérie s'est engagée, en 2011, à démanteler progressivement les aides accordées à ces produits », explique M. Beggah. C'est dans cette optique, poursuit-il, que « nous revoyons à la baisse le montant des aides accordées aux produits industriels de 50 à 25% ». Mais il ne s'agit pas d'une suppression totale des aides pour cette catégorie de produits: « Nous avons réorienté cette aide vers l'amont de l'acte de l'export à travers la réalisation d'études du marché, la réalisation des programmes de formation spécialisée aux métiers de l'export et l'élaboration du diagnostic de la situation ». Institué par la loi de finances 1996, le FSPE est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans les actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs.

S. L./ APS

Aviculture

Adoption d'un programme de développement pour la filière

Un programme d'activités visant à développer la filière avicole en Algérie a été adopté à Alger, par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et des professionnels de cette filière. Le programme, qui devrait être définitivement arrêté dans les prochains jours, a été mis au point lors d'une rencontre organisée à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et fera office de feuille de route pour le plan de développement du secteur pour l'année 2016, a-t-on affirmé lors de la rencontre. Les animateurs de cette rencontre suggèrent, dans ce programme d'activités, de lancer une opération de recensement national visant à identifier les acteurs de l'informel dont la production couvre la majorité des besoins en matière de viande blanche et d'œufs. A cet effet, le président du conseil national interprofessionnel de la filière avicole, Kalli Elmoumane, a indiqué que « 70% du marché sont couverts par les acteurs de l'informel », rappelant que « l'informel représente le principal souci des

professionnels actuellement ». A noter que le nombre d'aviculteurs légalement reconnus est de 22 000 opérateurs. Dans leurs recommandations, les professionnels du secteur ont appelé à une meilleure régulation des importations des intrants nécessaires à l'élevage, notamment le maïs et le soja, au lieu d'« une réduction drastique des importations ». Le maintien des importations à un niveau « acceptable » est nécessaire, selon eux, pour encourager certains producteurs à investir dans la transformation. Encourager l'investissement dans la transformation, à travers des dispositifs d'aide, a été également recommandé par les professionnels de la filière. La formation des aviculteurs, la facilitation d'obtenir l'agrément sanitaire et la création d'un fonds de garantie grâce à des apports consentis par les aviculteurs sont d'autres points proposés dans le programme d'activités. Il a été aussi question de déployer des efforts essentiellement pour lutter, dans l'immédiat, contre trois pathologies animales, à savoir la grippe aviaire, la New

Castle et la salmonelle. Les participants à la rencontre ont également préconisé la généralisation des techniques modernes au profit des aviculteurs, de leur faciliter l'accès au crédit et de les tenir au courant concernant les produits d'assurance disponibles et dont la communication « semble faire défaut ».

Une production dépassant les besoins du marché national

Le conseiller du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Omari Cherif, a tenu à préciser que le problème de la filière avicole n'était pas lié à sa capacité de production, mais avait plutôt trait à son organisation. La productivité de cette filière dans ses segments viandes blanches et ponte, « est très importante », a souligné M. Cherif, ajoutant que la production de viandes blanches a dépassé 700 000 tonnes en 2015. La production d'œufs a atteint, durant la même année, 60

millions d'unités, a-t-il ajouté. « Ce chiffre dépasse de trois fois les besoins du marché national », a affirmé ce responsable, signalant que, pour l'Algérie, l'exportation n'était pas une option à exclure. Cependant, la priorité pour le moment est de « réguler le marché en mettant à contribution un ensemble d'acteurs incluant les professionnels », a-t-il affirmé. Evoquant les acteurs de l'informel, M. Cherif a souligné que ces derniers sont des producteurs « algériens qui alimentent le marché, mais qui devraient être accompagnés pour intégrer le circuit légal ». La rencontre organisée à l'INRAA s'est, par ailleurs, déroulée en quatre ateliers thématiques en rapport avec les questions du développement et de la régulation de la filière, de la santé animale, de l'investissement et de l'organisation professionnelle. Elle fait suite à une réunion tenue, le 31 décembre dernier, entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, et des professionnels de la filière.

R.E.

Ouargla

Plus de 5% de croissance de la production agricole

■ La production agricole dans la wilaya de Ouargla a enregistré un taux de croissance de 5,03% durant la dernière saison, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La valeur de cette production (végétale et animale) est estimée à 51,1 milliards DA, soit 1,85% de la production nationale, et la wilaya a été classée en 12^e position à l'échelle nationale en la matière, a-t-on précisé.

Par Salim L./APS

Ces résultats jugés encourageants ont été réalisés dans différentes filières agricoles, grâce aux mesures prises par l'Etat pour booster l'activité agricole dans cette wilaya saharienne qui recèle d'importantes ressources hydriques et d'immenses étendues de terres aptes à la mise en valeur.

Dans ce cadre, la production de dattes, toutes variétés confondues, a connu une hausse, passant de 1,27 million de qx en 2013 à 1,29 million de qx réalisés lors de la dernière saison de cueillette, à la faveur de l'entrée en production de plus de 15 000 nouveaux palmiers dattiers, selon la même source. La wilaya de Ouargla compte un patrimoine phœnicicole de plus de 2,6

millions de palmiers, dont plus de 2 millions de palmiers productifs, de variétés Deglet Nour, Ghers et Degla Beida, et autres variétés dattiers, couvrant une superficie totale de 21 977 ha. Dans l'objectif de protéger cette richesse phœnicicole, des campagnes de lutte contre les maladies parasitaires comme le Boufaroua et le Myelois ont été menées par les services techniques concernés, en coordination avec des cultivateurs et des micro-entreprises de jeunes. Concernant la céréaliculture qui occupe une superficie de 380 ha, la wilaya a réalisée la saison dernière une récolte de 11 270 quintaux (blé dur et blé tendre), et une production de 494 311 quintaux de divers produits agricoles sur une superficie de 1 981 ha réservée aux fourrages, selon la DSA. Pour les produits marai-



chers, une production de 1,4 million de quintaux a été réalisée sur une superficie de 5 376 ha, répartie sur plusieurs exploitations agricoles, notamment dans les communes de N'goussa, Hassi Messaoud, Rouissat et Taïbet, où la culture de la pomme de terre (saisonnière et d'arrière-saison) est devenue une des principales filières agricoles pratiquées dans cette région. Une production de 4 000 quintaux d'olive, dont 1 585 qx d'olive de table, a été engrangée

durant la même saison sur une surface globale de 642 ha réservée à diverses variétés d'olives tels que Chamlel et la Sigoise, en plus de l'Arbequina, cultivée surtout au niveau d'une oliveraie située dans la commune de Hassi Benbdallah. S'agissant de la filière animale, la wilaya de Ouargla, qui compte 1 296 bovins, 136 800 ovins, 200 000 caprins, 33 300 camelins et 300 000 sujets d'aviculture (chair), a réalisé la saison agricole dernière une production de

63 134 quintaux de viande rouge et 4 682 qx de viande blanche. Les superficies agricoles dans la wilaya de Ouargla sont en «nette» évolution, à la faveur de facilités et avantages accordés aux agriculteurs (investisseurs et jeunes), notamment en matière d'accès au foncier et aux crédits agricoles, en vue d'élargir la base productive, a-t-on signalé.

S. L./APS

Formation professionnelle

Plus de 1 100 places de formation pour la prochaine rentrée à Illizi

Pas moins de 1 105 places de formation seront offertes dans la wilaya d'Illizi dès la rentrée de la formation professionnelle (session de février), ont indiqué des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Retenues à travers les établissements de la formation d'Illizi, ces places se répartissent sur les différents modes de formation, dont la formation résidentielle avec 200 places, l'apprentissage (250), la formation en milieu rural (180), la formation de la femme au foyer (80) et les cours du soir (125), a précisé le directeur du secteur, Youcef Hamdani. Le même responsable a fait savoir que 60 postes de formation ont également été retenus pour les pensionnaires des établissements péniten-

tiaires, 85 autres pour la formation qualifiante, 25 postes pour les sections déléguées et 100 autres pour la formation-passerelle. Le secteur, qui compte couronner certaines filières de formation de diplômés de techniciens et techniciens supérieurs, sera renforcé au titre de cette session de février de nouvelles spécialités de formation en accueil, restauration (cuisinier), coiffure pour homme, marketing et magasinier.

Dans l'optique de drainer le plus grand nombre de stagiaires et les sensibiliser aux spécialités de formation disponibles, la direction de la formation entend organiser les 10 et 11 février prochain des «portes ouvertes» sur le secteur, en plus de l'animation d'émissions radiophoniques sur les opportunités

de formation. Le secteur s'emploie, en coordination avec les organismes et instances exécutifs, dispositifs d'emploi, structures de jeunes et de la culture, à vulgariser les mécanismes d'emploi et de montage de micro-entreprises à la faveur de l'obtention de diplômes et certificats de formation.

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya d'Illizi dispose de 6 établissements de formation et un institut spécialisé en formation au niveau de la circonscription administrative de Djanet, qui seront consolidés par la réception d'un institut similaire au chef-lieu de la wilaya et un centre de formation dans la commune de Bordj Omar Driss, a signalé le DEFP de la wilaya.

Hani A.

Ghardaïa

Plus de 260 micro-entreprises créées en 2015

Au moins 264 micro-entreprises de jeunes ont été montées en 2015 à Ghardaïa par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), pour un investissement estimé à plus de 1,4 milliard dinars, a-t-on appris des responsables de l'antenne locale de ce dispositif.

Ces petites entités, dont le grand nombre actif dans le secteur de l'industrie, des services et de l'agriculture, sur l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa, ont généré quelque 642 emplois, a indiqué le directeur de l'antenne, Djamel

Benseghir. Quarante micro-entreprises ont été créées par la gent féminine qui ont généré près de 120 postes d'emploi notamment dans le secteur de l'artisanat, selon ce responsable. Le nombre de projets de jeunes financés en 2015 a accusé une régression «remarquable», comparativement à l'année 2014, passant de 443 à 264 micro-entreprises suite à l'exigence d'un diplôme pour l'éligibilité, afin de réduire le taux d'échec des entreprises nouvellement créées et de promouvoir l'emploi productif, a expliqué M. Benseghir. Pour permettre

aux futurs jeunes entrepreneurs une réussite dans leurs projets, l'agence locale de l'Ansej a initié des cycles de formation visant à développer l'esprit d'entrepreneuriat et l'employabilité auprès des jeunes, notamment les porteurs de diplômes universitaires et professionnels.

Des centaines de jeunes promoteurs des différentes communes de la wilaya ont été formés durant ces sessions de formations de courte durée, conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), a-t-il fait savoir. Des campagnes de sensibilisation auprès des

jeunes universitaires ou autres diplômés des centres de formation ont été organisées en vue de les initier à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi, de renforcer leurs compétences managériales et de fournir à ces jeunes un accompagnement adapté et une information pertinente pour la pérennisation de leurs projets. Pas moins de 4 596 micro-entreprises ont été financées dans la wilaya de Ghardaïa, depuis la mise en place de ce dispositif de soutien à l'emploi de jeunes, ayant généré 11 664 emplois, a-t-on signalé.

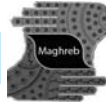
N.O./Agences

Jijel

La production halieutique en baisse

LA PRODUCTION halieutique a enregistré une baisse de 16% à Jijel durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Le volume des captures de différentes espèces de poissons a atteint, en 2015, les 4 250 tonnes dans l'ensemble des structures portuaires de la wilaya de Jijel, a-t-on indiqué. Le poisson bleu vient en tête des pêches avec 90% du volume des captures, le reste étant constitué de poisson blanc (7%) et de crustacés (2%), selon la même source. Cette chute est due, notamment, à «la surpêche et à la pollution qui a affecté les ressources pélagiques», a déclaré un cadre de la direction de la pêche. La wilaya de Jijel qui dispose d'une façade de 120 km de côtes, compte trois ports de pêche, en l'occurrence Ziamamansouriah, Jijel-Boudis et El Aouana, ce dernier étant achevé en travaux mais non encore mis en exploitation. Une halle à marée a été également réalisée dans l'enceinte du port de Boudis, et deux autres structures similaires sont en cours de réalisation dans les ports de Ziamamansouriah et d'El Aouana.

R.R.



Libye

L'Accord politique est la «seule voie à suivre»

■ Les participants à la réunion du Groupe international de contact pour la Libye (GIC-G) ont affirmé samedi à Addis-Abeba que l'Accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015 et adopté le 26 janvier courant, était la «seule voie à suivre» et qu'«aucune autre initiative ne devrait être entreprise sans l'implication de l'Union africaine et des Nations unies».

Par Safy T./APS

Le Groupe qui a tenu sa 5^e réunion, en marge du 26^e Sommet ordinaire de l'UA, qui s'est félicité de la signature de l'Accord, a estimé que «seulement à travers des institutions étatiques unifiées qui bénéficient d'un large soutien populaire que la Libye pourrait relever les nombreux défis politiques, économiques, sécuritaires et humanitaires auxquels le pays est confronté». La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler. A cet égard, les participants se sont réjouis du communiqué publié par la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, se félicitant de la signature de l'Accord politique libyen.

De même, ils se sont félicités de la résolution 2259 qui appuie et accorde une légitimité internationale à l'Accord politique libyen, afin de former un gouvernement d'entente nationale et ont appelé les Libyens à «s'unir derrière l'Accord politique libyen et à s'engager positivement afin d'achever la transition politique de la Libye avec l'objectif de mettre fin à la violence et de promouvoir la réconciliation nationale, basée sur la préservation de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye, ainsi que sur le respect de la volonté du peuple libyen».

Les participants ont fermement condamné les récentes attaques terroristes et ont exprimé leur «profonde préoccupation face aux menaces terroristes croissantes dans le pays, et à l'environnement qu'elles ont créé



Ph. DR

pour l'expansion des groupes terroristes et de leurs activités». A cet égard, les participants se sont félicités de l'engagement de l'UA à «contribuer à la consolidation du Gouvernement d'entente nationale. Parmi ces initiatives, il convient de mentionner la volonté exprimée par l'UA d'apporter une assistance dans la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que de partager son expérience pour contribuer au processus de réconciliation nationale et d'apaisement».

En outre, un «plein appui» en matière de formation et d'équipements «doit être fourni à l'armée nationale après la confirmation du Gouvernement par le Parlement, conformément à la résolution du 2214 du CSNU».

Les participants ont réitéré leur «profonde préoccupation» face à

la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire en Libye, y compris la prolifération des réseaux criminels impliqués dans la traite des êtres humains et la contrebande, et ont assuré que les auteurs répondront de leurs actes devant la justice.

Ils ont souligné la nécessité d'une «approche globale et concertée» pour «promouvoir le développement et faciliter la migration légale, basée sur le respect des droits de l'Homme et ceux des réfugiés».

Les participants se sont félicités du rôle des pays voisins, l'UA, la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne à travers des efforts concertés qui «contribuent à la paix et la stabilité en Libye». A cet égard, les participants se sont félicités de la tenue de la 7^e réunion des ministres des Affaires

étrangères des pays voisins de la Libye le 1^{er} décembre 2015, à Alger, du communiqué final adopté à cette occasion, ainsi que de la réunion internationale sur la Libye, tenue le 13 décembre à 2015 à Rome.

Ils ont, en outre, souligné l'importance que revêtent «une action internationale coordonnée, les consultations continues et le partage de l'information à travers la plate-forme prévue par le GIC-L sous le leadership conjoint de l'UA et des Nations unies pour faciliter ces efforts».

Ils ont réitéré leur engagement à «renforcer le GIC-G, afin d'améliorer la coordination, l'harmonisation et l'efficacité de l'engagement international en faveur de la Libye, tout en renforçant l'appropriation libyenne». Le Groupe a souligné que l'Accord politique

libyen était la «seule voie à suivre, et qu'aucune autre initiative ne devrait être entreprise sans l'implication de l'UA et des Nations unies».

Au vu de la «recrudescence des menaces sécuritaires» dans la région et de «l'expansion de Daesh en direction du Sud», les participants ont appelé à l'organisation, «dans les meilleurs délais possibles, d'une réunion du GIC-L sur la question».

Les participants ont rendu hommage à la Commission de l'UA pour «les arrangements appropriés pris pour assurer le succès de la tenue de la 5^e réunion du GIC-L» et ont convenu de tenir la prochaine réunion à une date qui sera convenue par voie de consultations.

S. T./APS

Tunisie

Lancement d'une plate-forme pour la gestion des problèmes de l'eau

«Dynamique autour de l'eau», initiative regroupant des acteurs associatifs, des chercheurs, des experts, des étudiants, des citoyens et les administrations, a lancé, samedi, une plate-forme d'information et de gestion des problèmes du secteur de l'eau en Tunisie.

Il s'agit notamment de problèmes liés à la pollution et la pénurie d'eau potable, l'insuffisance des réseaux d'eau potable, la surexploitation et la distribution injuste de l'eau. Cette plate-forme vise à diagnostiquer les problèmes et identifier des solutions efficaces en partenariat avec les parties concernées. A l'occasion du lancement de cette plate-forme, la présidente de «Dynamique autour de l'eau» Samia Zayani, a invité les associations à proposer des solutions pour résoudre ces problèmes.

Zayani a précisé que cette plate-forme se veut une force active en vue de diffuser les solutions les plus innovantes, d'inspirer au changement et de proposer

des solutions durables aux problématiques liées à la gestion des ressources hydriques en Tunisie.

La Tunisie est un pays soumis au stress hydrique, avec une disponibilité d'eau de 470 mètres cube/habitant/an, soit moins que la moitié de la norme mondiale (1 000 m³).

Arrestation d'un individu appartenant à une cellule terroriste

Un individu suspecté d'appartenir à une cellule terroriste en rapport avec le groupe Daech a été arrêté, indique, samedi, le ministère de l'Intérieur.

L'individu qui envisageait de quitter le pays, est un ouvrier journalier originaire de Moknine (Monastir), ajoute la même source. Des éléments de cette cellule sont impliqués dans le recrutement des jeunes pour la Syrie, selon la même source.

D'autre part, deux autres personnes ont été interpellées à El Alia (Bizerte) pour pillage d'un entrepôt municipal de la région et usage de cocktails Molotov contre des établissements publics, a indiqué le ministère dans un autre communiqué.

La mère de Nadhir Ktari entame à partir du 2 février un sit-in ouvert

Sonia Rejeb, la mère de Nadhir Ktari, journaliste reporter disparu en Libye, a annoncé, vendredi, qu'elle entame un sit-in ouvert devant le siège de la Présidence du gouvernement à partir du 2 février prochain, soit 17 mois après l'enlèvement de son fils.

Cette décision intervient en réaction à la lenteur dans le traitement du dossier de son fils Nadhir Ktari et de son collègue Sofiene Chourabi. Dans une déclaration à l'Agence TAP, elle a indiqué avoir déci-

dé d'observer ce sit-in après avoir épuisé tous les moyens pacifiques et juridiques.

La mère de Nadhir Ktari a, par ailleurs, indiqué que l'ancien ministre des Affaires étrangères, Taieb Baccouche, s'était engagé à faire du dossier de Nadhir Ktari et Sofiene Chourabi, deux journalistes enlevés en Libye, une priorité.

Elle a ajouté que l'affaire a été internationalisée et que le ministère a refusé de fournir le numéro de l'affaire pour que la famille puisse suivre le dossier. Sonia Rejeb a, par ailleurs, exhorté toutes les forces vives à la soutenir dans sa démarche afin de faire pression sur le gouvernement pour faire éclater la vérité.

Des composantes de la société civile, dont Reporters sans frontières et l'Association de sauvetage des Tunisiens bloqués à l'étranger soutiendront ce mouvement, a-t-elle indiqué. Les deux journalistes Nadhir Ktari et Sofiene Chourabi ont été enlevés en Libye le 8 septembre 2014.

Mondji T.



Niger

Début de la campagne pour la présidentielle sans un des favoris

■ Oriflammes, fanions aux couleurs des partis et photos des candidats ont fait leur apparition au Niger, où la campagne électorale en vue du premier tour de la présidentielle du 21 février s'est ouverte samedi, sans Hama Amadou, un des favoris, incarcéré depuis plus de deux mois.

Par Ali O.

Les candidats ont officiellement lancé leur campagne samedi à minuit. Dans Niamey, on voit surtout des portraits géants du président sortant Mahamadou Issoufou, qui brigue un second mandat, mais aussi des candidats Amadou Boubacar Cissé «ABC», son ex-ministre du Plan, et Seïni Oumarou, ancien Premier ministre et un des principaux opposants, qui avait perdu au second tour face à M. Issoufou en 2011. «Nous sommes mobilisés pour entrer de plein pied dans la campagne», a affirmé à l'AFP un militant du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), le parti de M. Oumarou. «Notre candidat (M. Issoufou) sera plébiscité par le peuple nigérien dès le premier tour», a lancé vendredi soir le ministre de la Défense



Mahamadou Karidjo devant des centaines de militants rassemblés au siège du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS). Au même moment, devant ses militants au siège du

MNSD, Seïni Oumarou appelait à «un vote massif en sa faveur», dénonçant notamment «la corruption, le népotisme» du régime. Sur les 15 candidats en lice, Hama Amadou, l'ex-président du Parlement, écroulé depuis le 14 novembre, ne pourra pas faire campagne sur le terrain.

Farouche opposant au président, Hama Amadou est écroulé dans une prison au nord de Niamey pour «complicité» dans une affaire de trafic présumé de bébés. «Nous battons campagne pour notre joker, grâce aux urnes, nous le porterons de la prison à la Présidence», affir-

me Boureïma Bana, un de ses partisans. Ses affiches sont peu visibles pour l'instant à Niamey. Hama Amadou, arrivé troisième à la présidentielle de 2011, avait favorisé l'élection de Mahamadou Issoufou au second tour face à Seïni Oumarou. Pour ce scrutin, quatre des principaux candidats de l'opposition : M. Oumarou, M. Amadou, M. Cissé et l'ex-président Mahamane Ousmane (1993-1996) se sont alliés pour faire barrage à M. Issoufou au second tour. Jeudi, l'opposition a refusé de signer un «Code de bonne conduite» pour protester contre «la détention arbitraire» de plusieurs de ses militants. Elle a indiqué que la plupart des détenus sont des proches de M. Amadou, et que certains sont des candidats aux législatives qui auront lieu en même temps que la présidentielle. Ce «Code» veut favoriser des élections «apaisées» en encourageant les partis «à éviter toutes formes de violence». Lors des élections de 2011, tous les partis avaient signé ce type de code.

A. O.



Points chauds

Rejet

Par Fouzia Mahmoudi

Si les responsables socialistes en France ont ces dernières années balayé d'un revers de main l'idée d'une primaire à gauche pour désigner un candidat commun pour la présidentielle de 2017, aujourd'hui il semblerait que les derniers sondages commencent à les faire douter. Pourtant, François Hollande est lui bien décidé, selon de nombreuses sources, à se représenter malgré les sondages aux résultats catastrophiques qui le donnent perdant à tous les coups. Mais au-delà de la candidature de Hollande c'est le fait d'être privé du choix de leur candidat qui semble déplaire le plus aux sympathisants de gauche qui avaient été les premiers à participer à un tel événement en France en 2011 à l'occasion de la primaire du PS qui avait désigné Hollande comme candidat pour 2012. Aujourd'hui, les «frondeurs» du PS la réclament et Jean-Christophe Cambadélis n'y est plus hostile. Selon ce dernier, il faut en débattre, mais une «primaire de toute la gauche est mal engagée». «Cela peut être un moyen, si tout le monde participe, s'il n'y a pas d'oukase envers untel ou untel. Maintenant, si c'est une primaire dans laquelle il ne peut pas y avoir le président de la République, autant dire que les socialistes auront du mal à y participer», a souligné le premier secrétaire du PS. «Si c'est une primaire de toute la gauche, il faut simplement se mettre d'accord sur le fait que celui qui l'emporte verra les autres gauches se mettre derrière lui», a-t-il averti aussi. «J'observe que Pierre Laurent dit, dans son document de congrès, que cette primaire ne peut pas intégrer François Hollande, que Cécile Duflot n'est pas loin de penser la même chose, et que Mélenchon ne veut pas en être pour ne pas avoir à se mettre derrière le vainqueur», a relevé le responsable socialiste. Jean-Christophe Cambadélis considère toutefois que, si «toutes les gauches et les écologistes se mettaient d'accord pour prendre ce chemin (de la primaire), la contrainte serait forte sur Jean-Luc Mélenchon». Interrogé aussi sur la possibilité d'une primaire organisée à la gauche de la gauche, Jean-Christophe Cambadélis met en garde les socialistes qui seraient tentés d'y participer : «Participer à une primaire qui fixe comme périmètre le tout sauf Hollande, ça pose un problème ! D'une certaine façon, c'est sauter le pas et participer à un regroupement hostile au président et au parti socialiste.» «Imaginez, a-t-il ajouté, une primaire qui dirait : On va désigner un candidat, mais cela ne peut pas être un socialiste, cela veut dire que cette primaire codifie définitivement qu'il y a deux gauches, et qu'elles sont irréconciliables. Je ne peux m'y résoudre». Mais il faut bien admettre qu'au cas où une primaire aurait bien lieu les chances de Hollande sont des plus minces et que la mise en place d'une telle élection signifierait de fait la mise à l'écart du président de la République largement rejeté même par les militants socialistes.

F. M.

Terrorisme

Un jihadiste francophone dans une vidéo d'exécution de l'EI

Le groupe État islamique (EI) a mis en ligne samedi une vidéo d'exécution par balle dans laquelle un bourreau cagoulé profère en français des menaces contre «les mécréants» et mentionne les attentats de Paris.

Dans une vidéo de près de huit minutes diffusée par la branche média de la Province de Ninive (nord de l'Irak) du groupe, cinq hommes – dont celui s'exprimant en français – exécutent d'une balle dans la tête cinq prisonniers en tenue orange présentés comme des «espions».

Dans la vidéo, les cinq hommes exécutés s'expriment en arabe sur les raisons de leur capture. Le jihadiste parlant en

français, dont les mèches blondes dépassent d'une cagoule brune qui ne laisse entrevoir que ses yeux, est le seul bourreau à prendre la parole. Il est vêtu d'un treillis alors que les autres bourreaux portent une tenue noire.

Il évoque des ennemis de l'EI «en pleine débâcle» et les prévient de s'attendre à quelque chose qui leur fera oublier «le 11-Septembre et les attentats de Paris». Ces attaques revendiquées par l'EI dans la capitale française ont fait 130 morts en novembre.

Le jihadiste francophone évoque également l'Espagne et le Portugal, assurant que l'EI vise

le retour d'Al-Andalus, nom des territoires de la péninsule ibérique sous domination musulmane entre le 8^e et le 15^e siècle. Il cite notamment les villes de Tolède et Cordoue.

Avant que les cinq bourreaux procèdent aux exécutions, filmées dans un site en ruines non localisé, le jihadiste francophone aborde les raids aériens contre le groupe jihadiste en Syrie et en Irak, qui se heurtent au «bouclier du califat».

L'EI a proclamé en juin 2014 un «califat» sur les pans de territoire qu'il contrôle en Syrie et en Irak, où il fait régner sa loi et a multiplié les exactions.

Tchad

Trois morts et 56 blessés dans deux attentats suicides

Deux attentats suicides ont fait hier trois morts et 56 blessés dans deux localités tchadiennes de la région du lac Tchad, cible régulière d'attaques des islamistes nigériens de Boko Haram, a-t-on appris hier de source sécuritaire.

La première attaque a visé la localité de Guïé, où un kamikaze circulant à moto s'est fait exploser, tuant une personne et en blessant 32, a indiqué à l'AFP un officier des services de sécurité sous couvert d'anonymat. Un

deuxième attentat suicide a fait deux morts et 24 blessés dans le village de Miterine, a ajouté cette source.

La région du lac Tchad est placée sous le régime de l'état d'urgence pour tenter de contrer les attaques de Boko Haram, qui a rallié l'organisation de l'État islamique (EI), et qui a fréquemment recours aux attentats suicides, au Cameroun, au Tchad et au Niger.

Ces attaques sont de plus en plus souvent perpétrées par des

adolescentes ou des femmes. Les marchés, lieux de vie par excellence sur le continent africain, sont régulièrement pris pour cible.

Pour contrer les kamikazes, le Tchad a interdit le port du voile intégral sur l'ensemble de son territoire, ce vêtement servant régulièrement à dissimuler des ceintures d'explosifs.

Au Cameroun voisin, les autorités ont aussi banni le port du voile intégral dans plusieurs régions.



Arts plastiques

Des œuvres artistiques exposées dans les rues de La Casbah

■ De jeunes artistes exposent depuis samedi des œuvres artistiques dans les rues de La Casbah d'Alger. Cette exposition collective intitulée «Casbah Street Expo» se veut une idée originale où des clichés sont accrochés aux murs des maisons. Venus de régions différentes du pays, des visiteurs de l'exposition ont mis à profit cet événement pour faire leur «première visite» à La Casbah d'Alger.

Par Abla Selles

La Casbah d'Alger demeure une source d'inspiration pour les artistes dans différentes disciplines. Chaque partie de ce monument historique raconte un événement ou une histoire de valeur. En effet, une exposition collective de photographies est organisée dans les rues de La Casbah d'Alger, faisant ressortir l'architecture unique de la vieille cité, sa beauté et la vie quotidienne de ses habitants, capturés par l'objectif de jeunes artistes photographes.

Intitulée «Casbah Street Expo», l'exposition a été organisée dans la haute Casbah, à l'entrée du circuit touristique de la Médina, par «Sbit'art», un collectif de jeunes photographes venant de plusieurs régions d'Algérie. Les artistes Rouaïssa Amrine, Imane Taane, Yanis Benramdane, Ouamar Walid Aït Mohand et Walid Talbi ont exposé leurs clichés accrochés aux murs des maisons, dans cette partie de La Casbah qui abrite plusieurs artisans et qui voit défiler quotidiennement des dizaines de visiteurs.

Une série de photographies montrant La Casbah et ses terrasses en nocturne, un visage peu connu par le public de cette cité millénaire classée au patri-



moine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1992, a particulièrement séduit les visiteurs nombreux à s'être déplacés sur les lieux de l'exposition.

Malgré l'état de dégradation avancée des bâtisses de La Casbah, les photographes ont su traquer la beauté de la vieille cité sur les portes anciennes des maisons, les sabat et ruelles pavées, les patios ou encore les moulures et les ornements, en jouant souvent sur les contrastes et les lumières

pour sublimer l'esthétique unique des lieux.

Une seconde série de clichés accrochés sur les murs des ateliers d'artisans décorés de moulures de plâtres, s'est elle focalisée sur la vie dans La Casbah à travers ses habitants, ses marchés populaires et surtout ses enfants que les organisateurs ont tenu à associer à l'installation de l'exposition.

Venus de régions différentes du pays, des visiteurs de l'exposition ont mis à profit cet évé-

nement pour faire leur «première visite» à La Cabah d'Alger.

Présents à l'exposition, des photographes professionnels ont salué cette initiative qui, au-delà de permettre aux artistes de se réunir dans des lieux riches en potentiel et source d'inspiration, démontre, disent-ils, qu'il existe encore de nombreuses possibilités pour «redonner vie» à La Casbah d'Alger au même titre que d'autres sites du patrimoine algérien.

A.S.

«Mémoires de scènes» de Abderahim Laloui

Le film projeté dans plusieurs villes du pays

Le film «Mémoires de scènes» de Abderahim Laloui a été projeté à Sétif en partenariat avec la Direction de culture de la wilaya de Sétif, en présence du réalisateur et de l'artiste Amel Wahbi qui interprète son premier rôle au cinéma. Le film est programmé le mercredi 3 février prochain au Palais de la culture de Skikda à 19h00.

«Mémoires de scènes» c'est l'histoire de Azzedine (Abdellah Aggoun) journaliste de profession, qui prépare une adaptation de la pièce de théâtre de Molière : «Tartuffe» qu'il veut monter dans le théâtre municipal.

Aidé par un groupe d'amis, tous comédiens amateurs et venus de différents horizons, il commence les répétitions. Le maire fraîchement élu, tente de les empêcher. Face à cet obstacle, Azzedine et ses amis se serrent les coudes et ignorent la menace qui plane sur eux. Ils ont un seul objectif : arriver à réaliser leur rêve, quel que soit le danger ; même si parfois, le doute envahissait les membres de la troupe. Azzedine pris par les préparatifs de la pièce, ne fait plus attention au stress qui gagne ses enfants et sa mère, qui vit avec lui. Youssa,

sa femme qui joue aussi un rôle dans la pièce, tout en l'aidant et le rassurant, essaie de créer un climat de sérénité au sein de sa famille.

L'histoire du film oscille entre les tartufferies de Molière et la vie quotidienne de cette troupe de théâtre amateur, qui voit disparaître une à une ses libertés.

Azzedine et ses amis réussiront-ils à aller au bout de leur rêve ? Après plusieurs mois de préparation et de répétition, le grand jour de la générale arrive.

F.H.

«Cinquante nuances plus sombres»

Kim Basinger incarne le rôle de dominatrice

Kim Basinger rejoint le casting du prochain «Cinquante nuances plus sombres», la suite de «Cinquante nuances de Grey». Elle incarnera l'ancienne maîtresse du milliardaire Christian Grey, Elena Lincoln. Le tournage débutera dans quelques semaines à Vancouver.

L'actrice américaine et mannequin, Kim Basinger, sera bientôt de retour au cinéma. D'abord avec «The nice guy», aux côtés de Ryan Gosling et Russell Crowe,

mais surtout avec un autre film, très attendu, qui devrait attirer des millions de spectateurs dans les salles obscures l'an prochain.

En effet, le site Variety annonce que la belle blonde, oscarisée pour L.A. Confidential, vient de s'engager pour le prochain «Cinquante nuances plus sombres». Elle rejoint Dakota Johnson et Jamie Dornan au casting de la suite de «Cinquante nuances de Grey». Le film

sera réalisé par James Foley, et le tournage débutera d'ici peu au Canada.

Trente ans après la fameuse scène de «9 semaines et demi» qui l'a rendue célèbre en même temps que la chanson «You can leave your hat on», de Joe Cocker, Kim Basinger, 62 ans, va reprendre un rôle qui s'annonce sulfureux. Elle interprétera le rôle de l'ancienne maîtresse, et partenaire, de Christian Grey, Elena Lincoln, celle qui l'a initiée

aux techniques SM, plus jeune. Leurs retrouvailles s'annoncent chaudes.

L'ancienne femme d'Alec Baldwin, et mère d'Ireland Baldwin, signe donc son grand retour sur le grand écran, alors qu'on évoquait Charlize Theron pour jouer ce rôle de sexy dominatrice. Il va falloir patienter pour voir cette performance... Le film ne sortira pas avant février 2017.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février :
Exposition collective d'arts plastiques "Diaf Baya", avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :
Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Aïden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 4 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Palais de la Culture

Moufdi-Zakaria

1^{er} février :

Conférence de Taguia Haoues autour de la thématique «La Culture dans un monde en changement»

Palais de la Culture et des Arts de Skikda

Mercredi 03 février :
projection du long métrage «Mémoires de scènes» d'Abderahim Laloui

Hall de la salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 4 février :
À l'occasion du 59^e anniversaire de la grève des 8 Jours, le Musée national des moudjahidines, en partenariat avec l'Oref, organise une exposition de photos et documents.

Galerie d'Arts Asselach-Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (palais Mustapha-Pacha, Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février :
spectacle de jazz animé par Samy Thiébauld Quarte

Coup-franc direct

Le bricolage continue !

Par Mahfoud M.

La petite balle algérienne est dans une situation difficile avec encore un échec difficile à gérer et cette défaite lors du match de classement pour la troisième place. Pour la première fois, les Verts n'arrivent pas à terminer parmi les trois premiers et se font battre par un novice qui tente de se frayer un chemin parmi les traditionnels dominateurs de la petite balle africaine. C'est une gifle pour la sélection nationale qui n'arrive pas à sortir de son marasme alors que la logique voulait que les Verts restent dans leur dynamique après avoir remporté ce titre il y a seulement deux ans. Quelque chose cloche donc au niveau du handball algérien et les responsables de la fédération sont les premiers à être blâmés d'autant plus qu'ils ont laissé l'équipe huit mois sans entraîneur. Comment peut-on préparer une aussi importante compétition en seulement trois mois ? Il est clair qu'au niveau de la FAHB le bricolage continue et ses membres doivent présenter leur démission car cela ne peut en aucun cas continuer et le handball algérien continuera à se dégrader de plus en plus. Il faudra trouver une solution pour relancer cette discipline qui est de plus en plus en décadence et qui ne doit pas continuer dans cette spirale sous peine de se retrouver parmi les derniers sur le plan continental car au rythme où vont les choses, le handball ne retrouvera pas ses lettres de noblesse de sitôt. **M. M.**

Dinamo Zagreb

Soudani indisponible une semaine

L'ATTAQUANT international algérien du Dinamo Zagreb (division 1 croate de football) Hilal Soudani, blessé à l'orteil, devra s'éloigner des terrains pendant une semaine, rapporte samedi la presse locale. Le joueur algérien, qui a dû faire l'impasse sur le match amical disputé vendredi face aux Polonais de Piast Gliwice (victoire 2-1), s'est blessé au cours d'une promenade à la Manga (Espagne), lieu du stage de préparation de de son équipe en vue de la reprise de la compétition. L'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) n'a pas été épargné par les blessures cette saison, ce qui explique le peu de buts marqués en championnat depuis le début de cet exercice, par rapport à l'an dernier. Le deuxième meilleur buteur actuel des Verts reste sur seulement cinq réalisations en championnat. Soudani avait déclaré forfait lors des deux dernières rencontres de la sélection algérienne contre la Tanzanie (aller, 2-2/retour 7-0) en novembre dernier dans le cadre des éliminatoires du 2^e tour du mondial 2018 en Russie, à cause d'une blessure. Le championnat croate, à l'arrêt depuis décembre, reprendra ses droits le 12 février prochain avec le déroulement de la 22^e journée.

CAN-2016 (3^e place) de handball /Angola-Algérie (25-19) Une fin de parcours sans gloire pour les Verts

LA SÉLECTION algérienne de handball, battue samedi en match de classement pour la 3^e place par l'Angola (25-19), a échoué au pied du podium de la 22^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 au Caire (Egypte), ratant ainsi sa qualification au Mondial-2017 en France. Éliminée la veille en demi-finale par la Tunisie (27-18), l'Algérie avait une belle opportunité de sauver sa CAN, mais le Sept national s'est heurté à une solide équipe angolaise qui n'a pas démerité. Méconnaissables, les coéquipiers de Mohamed Mokrani ont déçu leurs fans et ratent l'objectif qui leur a été assigné, ce qui va donner libre cours aux spéculations concernant l'avenir du président de la Fédération algérienne (FAHB) Said Bouamra et du sélectionneur Salah Bouchecriou. Les Angolais, battus en demi-finale par l'Egypte (25-15), ont réussi à dominer le jeu dès les premières minutes de la partie devant des Algériens déboussolés. Après avoir mené (3-2) au bout de cinq minutes, le Sept national a laissé l'initiative du jeu aux «Palancas Negras» qui n'ont pas trouvé de difficultés à transpercer la défense algérienne, loin d'être un mur infranchissable. L'Angola a pris l'ascendant à partir de la moitié de la première mi-temps, parvenant à creuser l'écart jusqu'à quatre buts, au moment où les Algériens ont multiplié les fautes, ce que soit en défense ou bien en attaque, en témoigne le carton rouge reçu par l'ailier des Verts, Hamoud Ayat Ellah Khoumeini. Le score à la mi-

temps aurait pu être lourd à l'avantage de l'Angola, n'était-ce le métier du gardien de but Adel Bousmal, auteur de plusieurs arrêts. Les Angolais ont réussi logiquement à rejoindre les vestiaires avec un avantage de deux buts d'écart (10-8), au grand dam du coach national Salah Bouchecriou. Touchés dans leur amour propre, les coéquipiers de Daoud Hicham ont entamé la seconde période avec l'intention de refaire leur retard. A la 36^e minute, l'Algérie est parvenue à égaliser (11-11) avant de prendre l'avantage (12-11) grâce notamment à deux arrêts consécutifs de Bousmal. Mais c'était sans compter sur l'envie des Angolais qui ont profité des maladresses offensives des Algériens pour porter à nouveau l'écart à quatre buts (17-13) à la 44^e minute. A la grande surprise, les Verts ont sombré en laissant l'adversaire faire cavalier seul à 10 minutes de la fin, ce qui a permis aux joueurs du sélectionneur angolais Philippe Cruz de gérer les débats et dérouler avant de terminer la rencontre à l'aise (25-19). Lors de la CAN-2004 disputée également en Egypte, l'Algérie s'était inclinée face à... l'Angola (31-30) en match de classement, échouant à se qualifier au Mondial-2005 qui s'était déroulé en Tunisie. La piètre prestation de l'équipe nationale en terre égyptienne ne peut que témoigner de la «politique de bricolage» qui est en train de «miner» une discipline qui a tant donné au sport national.

Ligue 1 Mobilis (18^e journée) L'USMA distance le CRB

■ L'USM Alger, vainqueur contre la JS Kabylie (2-0) samedi à Bologhine, en clôture de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a repris dix points d'avance sur son poursuivant direct, le CR Belouizdad, tenu en échec par le NA Hussein-Dey (1-1) dans l'autre affiche du jour, au stade du 5-Juillet.



Par Mahfoud M.

Les Canaris avaient bien résisté pendant plus de 70 minutes, en se procurant quelques occasions au passage, avant de s'incliner une première fois devant Chettal (74'), puis Boudebouda (90'), permettant aux Rouge et Noir de consolider leur première place avec désormais 41 points. Le derby algérois CR Belouizdad - NA Hussein-Dey a été très serré et il a fallu attendre la 72^e minute de jeu pour voir Feham Bouazza débloquer la situation. Les Sang et Or, bien que réduits à dix après l'expulsion du milieu de terrain Karim Ghazi, ont réussi à arracher l'égalisation par Gasmî, à quelques encablures du coup de sifflet final (1-1). De son côté, le MO Béjaïa a confirmé sa marche en avant en disposant difficilement du MC Oran (1-0) grâce à une réalisation de Belkacemî (21'). Un succès qui permet aux hommes de Abdelkader Amrani de s'emparer seuls de la troisième place à une longueur du CR Belouizdad. En revanche, le MC Alger et l'USM El Harrach, battus en déplace-

ment respectivement par la JS Saoura (2-1) et l'ASM Oran (1-0) glissent à la quatrième place en compagnie du DRB Tadjenanet qui a arraché un nul sur le fil contre l'USM Blida (1-1) grâce à un penalty de Sayoud (89'), alors que Hicham-Chérif avait permis aux locaux de mener dès la 25^e seconde de cette partie. Dans le bas du classement, le CS Constantine (13^e) RC Relizane (14^e) et l'ASM Oran (15^e) ont renoué avec la victoire. Les Sanafirs qui restaient sur une série noire ont remporté une précieuse victoire sur leur pelouse contre l'ES Sétif (1-0) grâce à un but de Sameur. L'ASM Oran a dominé pour sa part l'USM El Harrach sur un but de Djemaoui dès la 2^e minute de jeu. Le RC Relizane sous la houlette de son nouvel entraîneur Henkouch a enfoncé un peu plus la lanterne rouge le RC Arbaa (3-1) dans le match de mal classés. Mené rapidement (2-0) suite à des buts de Taïba (18') et Bourdim (20'), le RCA a bien réagi, réduisant le score dès la 32^e minute par Yettou, mais l'expulsion de son meilleur atout offensif, Ghislain à la 49', a tout remis en cause. De

mal en pis, la lanterne rouge fini même par concéder un 3^e but, signé Manucho (72').

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

	ASMO - USMH	1-0
	CSC-ESS	1-0
	MOB - MCO	1-0
	USMB-DRBT	1-1
	CRB - NAHD	1-1
	RCR - RCA	3-1
	USMA - JSK	2-0
	JSS-MCA	2-1
Pts J		
1).	USM Alger	41 18
2).	CRB	31 18
3).	MO Béjaïa	30 18
4).	MC Alger	27 18
→).	USMH	27 18
→).	DRBT	27 18
7).	JS Saoura	24 18
8).	ES Sétif	23 18
9).	MC Oran	22 18
→).	JS Kabylie	22 18
→).	NAHD	22 18
12).	USM Blida	21 18
13).	CSC	20 18
14).	RCR	18 18
15).	ASMO	17 18
16).	RCA	9 18

Coupe d'Angleterre Deuxième titularisation en trois matchs pour Bentaleb

L'international algérien, Nabil Bentaleb, a signé samedi sa deuxième titularisation en trois matchs avec son équipe de Tottenham lors du déplacement sur le terrain de Colchester United (division 3) dans le cadre des 16^e de finale de la Coupe d'Angleterre (victoire 4-1). Les quatre buts londoniens ont été inscrits par Chadli (27', 79'), Dier (64') et Carroll (82'), alors que l'unique réalisation des locaux a été l'oeuvre de Ben Davies (80') contre son camp. Bentaleb a pris part à l'intégralité de la rencontre. Samedi dernier, le joueur

algérien a fait son apparition en cours de jeu (88') lors de la victoire des Spurs sur le terrain de Crystal Palace (3-1) dans le cadre de la 23^e journée du championnat. Il avait retrouvé le onze titulaire le 20 janvier lors du déplacement sur le terrain de Leicester (2-0) en match rejoué des 32^es de finale de la Coupe d'Angleterre, après une absence de plusieurs semaines pour cause de blessure. Le natif de Lille (Nord de la France) était un titulaire indiscutable dans la composante londonienne, jusqu'à ce qu'une méchante blessure

à une cheville ne freine son élan début septembre 2015, ce qui l'avait contraint à faire l'impasse sur les cinq derniers matchs de l'équipe nationale. Annoncé à l'Inter Milan (Serie A italienne) cet hiver, Bentaleb (21 ans) va continuer la saison avec Tottenham. L'Algérien avait rejoint Tottenham en 2011 en provenance de l'USL Dunkerque (division 3/France). Après des apparitions avec les réserves, le joueur a été promu en équipe fanion sous l'ère de l'ancien entraîneur Tim Sherwood.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Double attentat en Syrie

45 morts et 110 blessés

AU MOINS 45 personnes ont été tuées et 110 autres blessées dimanche dans le double attentat à la bombe dans la zone de Sayyida Zeinab au sud de Damas, selon un nouveau bilan fourni par l'agence de presse (Sana). «Deux explosions (d'origine terroriste, d'une voiture piégée suivie par celle d'un kamikaze (...) dans la zone de Sayeda Zeinab», avait rapporté auparavant la télévision syrienne. Un précédent bilan faisait état d'une dizaine de morts.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), 47 personnes, dont de nom-

breux civils, ont été tuées dans les explosions. Le bilan pourrait à nouveau augmenter, plusieurs blessés se trouvant dans un état grave, ajoute l'Ong.

La mosquée de Sayeda Zeinab abrite le mausolée de l'une des petites-filles du Prophète Mohamed (QSSL). De nombreux pèlerins en provenance d'Irak, du Golfe et du Liban s'y rendent quotidiennement en pèlerinage.

En février 2015, la mosquée avait déjà été la cible de deux attaques qui avaient fait quatre morts et 13 blessés.

H. Y.

Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue

Saisie de plus de 15 quintaux de kif traité

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale d'Oran ont saisi le week-end dernier 15,5 quintaux de kif traité dans une opération ayant permis de démanteler un réseau international de trafic de drogue, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Selon le commandant du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale cette opération, effectuée dans le cadre de la coordination avec les services de la direction régionale de sécurité de l'armée relevant de la 2^e Région militaire, a permis de mettre en œuvre un plan ayant abouti à l'arrestation des dealers et la saisie de cette quantité de kif traité provenant du Maroc.

Cette opération, effectuée sur la base d'informations obtenues par les services de la Gendarmerie nationale, a été également ponctuée par la saisie de 4 véhicules et deux motocycles, selon le colonel Youcef Chaalal qui a souligné que ces moyens ont été utilisés dans le

transport de la drogue par des éclaireurs pour éviter les barages de contrôle et les patrouilles de sécurité.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de cinq individus âgés entre 25 et 30 ans, a-t-on ajouté.

Lors d'une perquisition du domicile de l'un des trafiquants à Oran, une quantité de 10,50 quintaux de kif traité a été découverte.

L'enquête diligentée après audition du mis en cause et en collaboration avec des éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent, trois individus à bord de trois véhicules ont été arrêtés en possession d'une importante somme d'argent.

L'opération a enregistré une troisième intervention dans la périphérie de Maghnia (Tlemcen) où, suite à une autorisation judiciaire d'extension de la compétence, il a été saisi 5 qx de kif traité au domicile d'un cinquième acolyte.

O. N.

Il ne reste plus que 48% de sa capacité totale

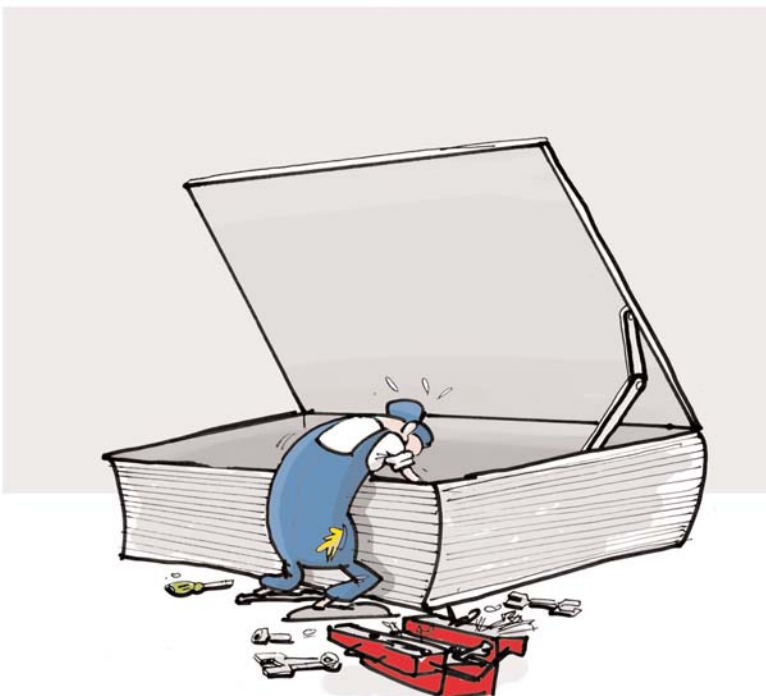
Le niveau du barrage de Taksebt poursuit sa baisse

LE NIVEAU de remplissage du barrage de Taksebt de Tizi Ouzou continue de baisser sensiblement en l'absence de pluies. Selon un état fourni, hier, par la direction locale des ressources en eau, Taksebt n'est rempli que de l'ordre de 48%, soit environ de 88 millions de mètres cubes. Cela ne prête pas à l'inquiétude, selon le premier responsable de la cette direction Rachid Hameg qui intervenait sur les ondes de la radio locale de Tizi Ouzou en assurant que l'heure n'est pas aux restrictions dans l'alimentation des populations depuis Taksebt. Son espoir s'appuie par d'éventuelles chutes de pluies durant les pro-

chains jours.

Le même responsable n'a pas manqué l'occasion de souligner l'importance de voir la réalisation des autres barrages sans contraintes liées aux oppositions de propriétaires des terres sur lesquelles ces nouveaux projets pour augmenter les capacités d'eau en stockage pour faire face aux périodes de sécheresse ou de faible pluviométrie. Hameg a, à ce propos, rappelé, que le barrage de Souk Tlatha dans la région limitrophe entre les communes de Draa Ben Khedda, Tadmait et Ait Yahia Moussa accuse un retard de pas moins de 27 mois. Sur le même projet il s'était déjà exprimé,

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION



Louvis

Djalou@hotmail.com

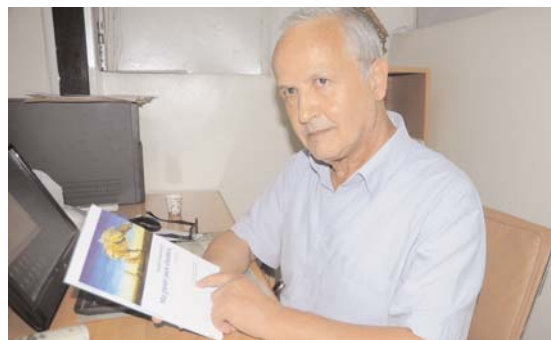
Monde du livre à Béjaïa

Nadjib Stambouli dédicace «Ma piste aux étoiles»

■ Le journaliste et écrivain Nadjib Stambouli a rencontré avant-hier ses lecteurs autour d'une vente-dédicace de son deuxième livre intitulé «Ma piste aux étoiles», paru aux éditions Casbah.

Par Hocine Cherfa

La séance de rencontre avec les lecteurs a eu lieu à la librairie «La plume d'Or» de M. Hassissène, rue piétonne près de la place Gueydon dans la ville de Béjaïa. Pour rappel, cet ancien de la presse nationale, en l'occurrence, Nadjib Stambouli qui est actuellement directeur de rédaction au quotidien «Le jour d'Algérie» a déjà édité en 2004 un ouvrage intitulé «Impact» qui est un recueil de chroniques qu'il a écrites durant sa carrière journalistique, sachant qu'il capitali-



se plus d'une trentaine d'années dans le monde de la presse. Son nouveau livre se décline comme une brochette de portraits consacrés à plusieurs journalistes, artistes et hommes de culture emblématiques qui ont marqué de leur empreinte le pays et qui ont rayonné durant des années. «Ma piste aux étoiles», recueil de portraits, paru aux Editions Casbah, relate les itinéraires des visages artistiques et littéraires et journalistiques, d'hommes et de femmes qui ont brillé entre les années 1970 et les années 1980. L'ouvrage de 117 pages est préfacé par le journaliste et écrivain Arezki Metref. Il relate leur vécu, des souvenirs qu'il a emmagasinés en côtoyant ces figures relevant du monde de la presse, de la littérature et de la culture. Autrement dit, il replonge dans

les expériences qu'il a partagées avec ces personnes considérées tout simplement comme des icônes. Autrement dit, dans le monde auquel il appartient. Il décrit avec un regard lucide les multiples facettes de la personnalité de ces intellectuels qui ont réussi à s'imposer par le travail qu'ils ont dépeint et surtout à travers leurs idées plurielles et modernes. Et parmi eux, l'écrivain Kateb Yacine, Saïd Mekbel, Abderrahmane Mahmoudi, Tahar Djaout, Abdelkrim Djaâd, Azzedine Medjoubi, Agouli, Alloula, Fellag, Sonia ou encore les poètes Djamel Amrani, Benmohamed et son regretté père, Mahboub. A noter que notre confrère Nadjib Stambouli figure parmi les rares journalistes, chroniqueurs et éditorialistes qui ont résisté au temps.

H. C.